

DANS CETTE RUBRIQUE

- ACCUEIL
 - CCPBS
 - Pays bigouden Sud
 - Conseil communautaire
 - **Guichet des services**
 - Inscriptions - portage repas à domicile
 - Osez réaliser votre projet d'acquisition et de rénovation !
 - Osez rénover et adapter votre logement
 - Inscriptions - piscine
 - **Osez embellir vos façades**
 - Pass commerce et artisanat
 - Aide à l'installation en agriculture
 - Financement des récupérateurs d'eau de pluie
 - Budget
 - Marchés publics
 - Services communautaires
 - Structures intercommunales
- PROJETS
 - ACTUALITÉ
 - SERVICES
 - TOURISME

NEWSLETTER

Courriel:

Osez embellir vos façades



LE PAYS BIGOUDEN SUD VOUS AIDE À RÉALISER VOTRE RAVALEMENT

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud s'engage depuis plusieurs années à encourager l'embellissement du cadre de vie par la mise en place de subventions destinées aux propriétaires réalisant des travaux de ravalement des façades.

Bénéficiaires

- Les personnes physiques propriétaires de logements individuels ou en copropriété (résidences principales ou secondaires), répondant aux critères de ressources ci-dessous (correspondant à ceux du prêt à taux zéro - PTZ).

Élu de référence



Vincent Gaonac'h

2e vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, de l'habitat et de la prospective

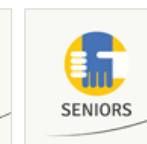
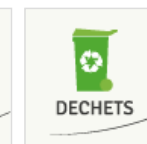
Informations complémentaires

Communauté de communes du Pays bigouden Sud
17 rue Raymonde Folgoas-Guillou
CS 82035 29122 Pont l'Abbé Cedex
Tél. 02 98 87 32 38
[Contact](#)

A télécharger

[Dossier de demande d'aide au ravalement de façade](#) [pdf - 1.07 Mo]
[RAVALEMENT, RÉNOVATION DE TOITURE, AMÉNAGEMENT DE PIÈCES](#)
[Quand devez-vous isoler ?](#) [pdf - 835.19 Ko]

ACCÈS RAPIDE



Plafonds de ressources - PTZ

Nombre d'occupants du foyer	Plafond selon le revenu imposable
1	27 000 €
2	37 800 €
3	45 900 €
4	54 000 €
5	62 100 €

- Les personnes physiques et morales propriétaires de bâtiments ou locaux accueillant des commerces et activités de service (artisanat et commerce de détail, restauration, activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle, hébergement hôtelier et touristique).

Nature des travaux

- Ravalement de la (ou des) **façades visible(s) de la voie publique** y compris la réfection des peintures et menuiseries.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels : entreprises, artisans ou ESAT.

Conditions particulières

- Immeuble achevé depuis au moins 15 ans.
- Immeuble situé dans un espace urbanisé, à l'exclusion des zones d'activités économiques, des zones artisanales ou des zones d'activités commerciales.
- Périodicité : une fois tous les dix ans.

Montant de l'aide

10 % d'une dépense HT plafonnée à 5 000€ de dépense par immeuble ou 10% de la quote-part HT appelée, plafonnée à 5000 € de dépense par logement ou par local d'activité, en cas de copropriété.

Procédure

1. [Téléchargement le dossier](#)
2. Dépôt du dossier à la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud avec :
 - Devis



DERNIERS ARTICLES

 [Aguasud - Préparez votre inscription](#)

 [Isolation à 1€ : gare aux arnaques !](#)

 [2e année pour l'école de natation communautaire](#)

 [La Torche en route pour les JO](#)

 [BIGOUDEN'SPOT - des sports nautiques sur 8 merveilleux spots](#)

- Plan de situation et extrait cadastral
- Copie intégrale (4 feuillets) de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017
- Relevé d'identité bancaire ou postal

L'instruction du dossier ne débute qu'à la réception de l'ensemble des pièces demandées

- Démarrage des travaux après acceptation du dossier par la CCPBS.
La réalisation des travaux doit être effective dans un délai d'un an, au-delà l'accord sera considéré comme étant caduc
- Païement de la subvention sur présentation de la facture acquittée, après délibération du bureau communautaire

Partager:     



Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud

17 Rue Raymonde Folgoas Guillou
29120 Pont-l'Abbé
France

Tél. : +33 (0)2 98 87 14 42

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

CCPBS	Projets	Actualité	Services	Tourisme
Pays bigouden Sud	J.O 2024	Toute l'actualité	Développement économique	Webcams
Conseil communautaire	Programme local de l'habitat	Agenda des manifestations	Action sociale – Emploi	Cartes
Guichet des services		Lettre d'information, newsletter	Petite enfance / jeunesse	Description du territoire
Budget		Photothèque	Déplacements – Transports	Schéma touristique
Marchés publics		Publications communautaires	Habitat – Logement	Office de tourisme communautaire
Services communautaires		Vidéos	Développement touristique	Musée de la Préhistoire Finistérienne
Structures intercommunales			Gestion des déchets	Balades « nature » avec Steven
			Eau et Assainissement	
			Environnement	
			Gestion des espaces naturels	
			Équipements sportifs	

[Accueil](#) [Nous contacter](#) [Mentions légales](#) [Recrutement](#) [Connexion](#) [Haut de page](#)

© 2019 Communauté de communes du Pays Bigouden Sud

